Envoyé en préfecture le 12/03/2018
Reçu en préfecture le 12/03/2018
ID : 040-214003139-20180228-2018_DC4-AU

Département des Landes

MAIRIE DE TARTAS

République Française

DECISION

N° 2018 - 4

Réhabilitation de l'Hôtel de Ville
Mise aux normes accessibilité et sécurité

LE MAIRE DE TARTAS (Landes),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22,

VU la délibération en date du 21 septembre 2015 par laquelle le conseil municipal l'a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L. 2122-22 susvisé,

VU les avis d'appel public à la concurrence publiés sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics landespublic.org le 17/11/2017, dans le Travailleur Landais n°1935 du 25/11/2017 et au BOAMP le 17/11/2017, avis n°17-162873

CONSIDERANT les offres reçues à la date du 15/12/2017 à 12 h00 le cabinet BOUSQUET architecture, maître d'oeuvre, il a été décidé de mener une négociation avec les entreprises conformément au règlement de la consultation

CONSIDERANT qu'à l'issue de la négociation avec les entreprises, le cabinet BOUSQUET a présenté un rapport d'analyse des offres faisant apparaître les offres économiquement les plus avantageuses selon les critères énoncés dans le règlement de la consultation.

DÉCIDE

Article 1er : D'attribuer les travaux de Réhabilitation de l'Hôtel de Ville Mise aux normes d'accessibilité et sécurité comme suit :

LOT	ENTREPRISE RETENUE	adresse	options	montant HT	TTC
1 - GROS ŒUVRE / DÉMOLITION	LESCA Joel et FILS	699 route de Condrette 40400 TARTAS	avec enduits chaux et démolitions ouvertures rue Albret	165 562,36 €	198 674,83 €
2 - MENUISERIES EXTÉRIEURES ALU	SARL MAITRICUBE	ZA Ambroise II 40390 ST-MARTIN-DE-SEIGNANX	avec menuiseries rue d'Albret	59 750,00 €	71 700,00 €
3 - MENUISERIES INTÉRIEURES	MENUISERIE MORCENAISE	Z.I. des Carolins 2 40110 GARROSSE	sans rayonnages des archives	120 444,23 €	144 533,08 €

Envoyé en préfecture le 12/03/2018
Reçu en préfecture le 12/03/2018
ID : 040-214003139-20180228-2018_DC4-AU

4 - PLÂTRERIE / ISOLATION / FAUX PLAFONDS	ROURE	290 route de la Gare 40180 RIVIERE	néant	105 230,39 €	126 276,47 €
5 - ELECTRICITÉ COURANTS FORTS ET COURANTS FAIBLES / VMC	SNEF	8 av Henri le Chatelier 33700 MERIGNAC	equipementt videoprojection salle conseil et salle polyvalente + wc public extérieur	101 555,00 €	121 866,00 €
6 - GÉNIE CLIMATIQUE / PLOMBERIE	DEC Energies	83 allée Destanque ZAE ATLANTISUD 40230 ST-GEOURS-DE-MAREMNE	wc public exterieur + regulation centralisée de la clim	194 413,56 €	233 296,27 €
7 - CARRELAGES / FAÏENCES	LESCA Joel et FILS	700 route de Condrette 40400 TARTAS	néant	24 729,00 €	29 674,80 €
8 - PEINTURE / SOLS SOUPLES	MORLAES PEINTURE	315 avenue Léon Blum 40400 TARTAS	pas de peinture suite choix des enduits sur le lot 1	63 060,50 €	75 672,60 €
9 - SERRURERIE	S.O.E.	ZAC de Peyres rue Vielle Tursan 40800 AIRE-SUR-L'ADOUR	néant	17 549,50 €	21 059,40 €
10 - ASCENSEUR	IUMANA	ZA LANA - Lot n°1 25 rue Bazter Bidea 64210 ARBONNE	néant	53 040,00 €	61 025,00 € 3 taux différents de TVA

Article 2 : Le coût total des travaux s'élève à **905 334,54 € HT et 1 083 778,45 € TTC**

Article 3 : La présente décision sera adressée à M. le Préfet.

Fait à Tartas, le 28 février 2018

Le Maire,

VILLE DE TARTAS ★ LANDES - 40400 ★

J.-F. BROQUÈRES